



Strasbourg, le 2 décembre 2011
[tpvs25f_2011.doc]

T-PVS (2011) 25

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE ET
DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

31^e réunion
Strasbourg, 29 novembre-2 décembre 2011

**RECOMMANDATION
SUR LA CHARTE DE LA SAUVEGARDE DE L'UTILISATION
DURABLE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DES ILES
D'EUROPE**

*Document
établi par
la Direction de la Gouvernance démocratique, de la Culture et de la Diversité*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*



Convention relative à la conservation de la vie
sauvage et du milieu naturel de l'Europe

Comité permanent

Recommandation n° 153 (2011) du Comité permanent, adoptée le 2 décembre 2011, sur la Charte de la sauvegarde de l'utilisation durable de la diversité biologique des îles d'Europe.

Le Comité permanent de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, agissant en vertu de l'article 14 de la Convention;

Constatant l'adoption par le Conseil de l'Union européenne, en mars 2011, d'une vision à long terme à l'horizon 2050 et d'un objectif prioritaire à l'horizon 2020, et notant la Communication de mai 2011 de la Commission européenne, sur une Stratégie européenne pour la biodiversité à l'horizon 2020;

Notant également l'adoption par la Convention sur la diversité biologique (CDB), en mars 2006, d'un Programme de travail sur la diversité biologique des îles, et l'examen approfondi du Programme de travail présenté à la 11^e réunion de la Conférence des Parties à la CDB, en octobre 2012;

Rappelant que dans l'Article 3, la Convention de Berne demande aux Parties de prendre en considération la conservation de la flore et de la faune sauvages dans leur politique d'aménagement et de développement, et de prendre des mesures afin ce que soient mises en œuvre des politiques nationales de conservation de la flore et de la faune sauvages et des habitats naturels, en accordant une attention particulière aux espèces menacées d'extinction et vulnérables, surtout aux espèces endémiques, et aux habitats menacés;

Rappelant qu'en vertu de l'article 4 de la Convention de Berne, chaque Partie contractante prend les mesures législatives et réglementaires appropriées et nécessaires pour protéger les habitats des espèces sauvages de la flore et de la faune, et s'engage à accorder une attention particulière à la protection des zones importantes pour les espèces migratrices;

Reconnaissant, à cet égard, la contribution remarquable des îles à la diversité biologique mondiale, qui résulte dans une large mesure de leur isolement et du degré élevé d'endémisme de leurs communautés animales et végétales terrestres, d'eau douce et marines;

Reconnaissant que les cinq principaux moteurs immédiats de perte de la diversité biologique – la pollution, la modification et la perturbation des habitats, la surexploitation, le changement climatique et les espèces exotiques envahissantes – ont tous des conséquences graves et cumulées sur la diversité biologique des îles d'Europe;

Reconnaissant en outre l'extrême vulnérabilité de la diversité biologique des îles, et le fait que la plupart des extinctions d'espèces constatées à l'époque moderne se sont produites sur les îles;

Reconnaissant également la vulnérabilité élevée des cultures et des communautés humaines sur les îles et de leur économie, qui repose souvent sur un petit nombre de secteurs qui sont principalement le tourisme, l'agriculture, la pêche et l'extraction minière, ainsi que sur des aides financières extérieures, même s'il convient de souligner l'ingéniosité particulière de leurs habitants;

Reconnaissant que les limites de taille et d'accès sont des caractéristiques essentielles de nombreuses îles, et que les activités en tout genre doivent généralement y être assurées par un plus petit nombre de personnes que sur le continent;

Notant que l'Europe compte plus de 50 000 îles, dont environ 500 ont une superficie supérieure à 20 km², situées à des latitudes qui vont des régions polaires aux régions subtropicales, et que plusieurs pays d'Europe sont totalement insulaires ;

Rappelant sa Décision de 2008 visant à créer un Groupe d'experts de la diversité biologique des îles d'Europe chargé de poursuivre les objectifs suivants: (i) améliorer le travail de sauvegarde en réseau dans les îles d'Europe; (ii) apporter une contribution positive au programme de travail sur les îles de la Convention sur la diversité biologique en présentant les avis, le savoir-faire et les problèmes des îles d'Europe; (iii) apporter aux gouvernements de la Convention de Berne une assistance sur les problèmes de sauvegarde spécifiques des îles d'Europe; (iv) proposer des lignes directrices et des outils communs, exploitables pour améliorer la sauvegarde des îles d'Europe; (v) analyser les menaces pour la diversité biologique qui risquent de poser de plus graves problèmes sur les îles que sur le continent; (vi) promouvoir les activités nationales de sauvegarde sur les îles;

Reconnaissant que la sauvegarde de l'utilisation durable de la diversité biologique sur les îles d'Europe et autour de celles-ci dépend, au-delà de la Convention de Berne, de tout un éventail de politiques territoriales et nationales et d'instruments, politiques et initiatives internationales, dont une liste non exhaustive est proposée en annexe 1;

Se référant au document T-PVS/Inf (2011) 8 rev "Projet de Charte de la sauvegarde et de l'utilisation durable de la diversité biologique des îles d'Europe", par Yves de Soye;

Notant avec intérêt le document T-PVS/Inf (2011) 9 sur les priorités de la sauvegarde de la diversité biologique sur les îles d'Europe";

Recommande que les Parties contractantes:

1. prennent note de la Charte de la sauvegarde et de l'utilisation durable de la diversité biologique des îles d'Europe, présentée en annexe, afin qu'elle serve de source d'inspiration à leurs politiques et à leurs pratiques, et encouragent leurs autorités locales et régionales à s'en inspirer également;
2. accordent une attention particulière à la diversité biologique des îles dans la mise en œuvre de leurs obligations internationales ainsi que dans la réalisation des objectifs de 2020 adoptés dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique;
3. prennent note, dans l'élaboration de leurs plans d'action en faveur de la diversité biologique des îles, des priorités énoncées dans le document susmentionné;
4. informent le Comité permanent des mesures prises en application de la présente recommandation.

Invite les Etats observateurs à mettre en œuvre cette recommandation selon les besoins.

Le Comité permanent décide en outre d'utiliser la Charte ci-après et les priorités suggérées dans le document ci-dessus pour disposer d'un cadre utile aux activités futures de la Convention de Berne dans ce domaine.

Annexe à la recommandation

CHARTRE DE LA SAUVEGARDE ET DE L'UTILISATION DURABLE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DES ILES D'EUROPE

Les principes et recommandations ci-dessous pourraient s'appliquer à la plupart des îles du monde, voire toutes, mais la présente Charte concerne spécifiquement les îles maritimes des Etats européens et méditerranéens qui sont parties à la Convention de Berne.¹ Cette Charte couvre toutes les formes de diversité biologique des milieux terrestres, marins, côtiers et d'eau douce, sauf précision contraire.

La Charte sera assortie d'un plan d'action distinct, détaillant les recommandations et les moyens et mesures de mise en œuvre correspondants.

1. La diversité biologique des îles d'Europe constitue une part importante du patrimoine biologique de l'Europe et mérite une protection tant pour sa valeur intrinsèque que pour les services qu'elle rend, qui sont un des piliers du développement socio-économique local

Les îles représentent environ 5% des terres émergées mais apportent une contribution significative à la biodiversité mondiale et accueillent un pourcentage élevé d'espèces menacées: 29% (10/34) des points chauds terrestres de la biodiversité sont des îles, et sur les 10 points chauds coralliens identifiés, 70% sont insulaires; 48% (104/218) des sites d'oiseaux endémiques du globe sont situés sur des îles; 25% des 238 écorégions prioritaires du WWF sont entièrement insulaires; environ 20% de toute la diversité des plantes vasculaires du monde est uniquement présente sur des îles; un tiers des mammifères, oiseaux et amphibiens du monde vivent exclusivement sur les îles.

Les îles d'Europe hébergent beaucoup d'espèces endémiques, accueillent de fortes populations reproductrices d'espèces importantes et peuvent servir de refuges à des espèces menacées d'extinction, voire éteintes sur le continent ou sur les îles principales. Elles constituent souvent des sites d'hivernage vitaux et des escales ou des points de ralliement pour des oiseaux et des mammifères migrateurs, et probablement aussi pour des invertébrés.

Les régions méditerranéenne et macaronésienne et leur multitude d'îles constituent un "point chaud" remarquable de la diversité biologique - malgré les pertes significatives d'espèces endémiques que l'on déplore au cours de l'histoire récente, dès le début de l'occupation par l'homme. Dans les îles Canaries, près de 70% de certains taxons (les scarabées, par exemple) sont endémiques. Dans les îles méditerranéennes de Corse, de Crète et de Chypre, les plantes endémiques représentent respectivement 12%, 10% et 9% de la flore. En outre, les îles de ces régions sont très vulnérables au changement climatique.

A l'inverse, les îles d'Europe du nord se caractérisent plutôt par une diversité biologique relativement appauvrie et une absence quasi totale d'endémisme au niveau des espèces, qui s'expliquent par les glaciations récentes. Beaucoup de ces îles sont pourtant importantes pour l'alimentation et la reproduction d'oiseaux et de mammifères marins, et offrent des ressources marines vivantes considérables.

Enfin, l'économie et la subsistance des îles d'Europe sont souvent très dépendantes des multiples avantages offerts par la diversité biologique et les services des écosystèmes, dont le tourisme motivé par la nature, la plongée récréative et la récolte de produits de la mer sont les exemples les plus évidents.

Malheureusement, beaucoup de gens pensent que ces avantages et ces services vont de soi, et ne voient ou ne remarquent pas qu'ils ne cessent de se détériorer. Il convient que la valeur intrinsèque,

¹ C'est-à-dire celles qui se situent dans la mer Noire, la mer Méditerranée, la mer Baltique, l'océan Arctique, la mer du Nord et le nord et l'est de l'océan Atlantique. Les pays d'Afrique et du Proche-Orient qui ont des îles en Méditerranée sont également encouragés à collaborer à l'application de la présente Charte.

économique, sociale et culturelle de la diversité biologique des services des écosystèmes soit davantage reconnue et prise en compte dans les décisions publiques et privées qui concernent les îles.

2. Des efforts renouvelés et ciblés sont nécessaires pour la sauvegarde et la gestion durable des espèces, mais aussi des habitats naturels sur les îles d'Europe, et en particulier sur celles dont la diversité biologique endémique est la plus grande et la plus menacée, sans négliger toutefois le potentiel pour la sauvegarde des îlots inhabités

Les efforts présents et passés n'ont pas suffi pour enrayer la perte d'espèces et d'habitats naturels sur la plupart des îles d'Europe. Bien au contraire, la pression augmente sur plusieurs fronts, et notamment en raison de la poursuite des changements d'occupation des sols, des perturbations, de la surexploitation, des espèces envahissantes et du changement climatique.

Il faut redoubler d'efforts pour traiter les problèmes les plus urgents de sauvegarde de la diversité biologique, surtout sur les îles qui possèdent une partie importante des espèces européennes endémiques et menacées, et notamment dans les régions méditerranéenne et macaronésienne. Il faudrait également consentir des efforts supplémentaires pour la protection des îlots européens isolés et/ou inhabités, surtout dans le nord-est de l'Atlantique, où d'importantes populations d'espèces de faune et des espaces sauvages peuvent être protégés à relativement peu de frais.

3. La transformation, la modification et la perturbation du milieu naturel continuent de constituer une grave menace pour la diversité biologique sur de nombreuses îles d'Europe; il convient donc que les politiques d'aménagement du territoire tiennent dûment compte de la biodiversité

Tout au long de l'histoire, la transformation du milieu naturel par l'homme a constitué la cause la plus répandue et la plus grave de réduction des populations d'espèces animales et végétales. Cette tendance se poursuit sur diverses îles d'Europe, et notamment sur celles dont la densité de population est la plus élevée et où la demande d'urbanisation et de développement des infrastructures, ainsi que la pression pour les activités récréatives et pour l'exploitation des ressources sont les plus fortes.

L'aménagement intégré du territoire, y compris du littoral, et les études d'impact sur l'environnement devraient pleinement prendre en compte la diversité biologique et les services des écosystèmes et prévenir, atténuer ou compenser les impacts inévitables. La prise en compte de la sauvegarde de la biodiversité dans l'aménagement du territoire devrait être intensifiée en s'appuyant sur les meilleures connaissances disponibles et en renforçant la coopération intersectorielle aux niveaux national et régional, notamment par les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

4. Les espèces exotiques envahissantes sont une des principales menaces pour la diversité biologique des îles; il faut empêcher leur arrivée sur les îles, les détecter, les éradiquer ou les contrôler, et mettre en place des mesures pour identifier et gérer les voies d'introduction afin de prévenir leur introduction et leur installation, notamment dans les sites prioritaires, et de préserver les espèces fortement menacées d'extinction

Après les pertes d'habitat, les espèces exotiques envahissantes (EEE) constituent vraisemblablement la principale menace directe pour la diversité biologique des îles d'Europe. Cela s'explique essentiellement par le grand nombre de taxons animaux et végétaux endémiques et leur aire de répartition exiguë, mais aussi par la rareté ou l'absence de facteurs naturels, tels que les prédateurs ou les agents pathogènes, susceptibles de freiner la dissémination des arrivants nuisibles.

De plus, les EEE nuisent gravement aux activités économiques et à la santé humaine: rien que pour l'UE, le coût des problèmes liés aux EEE est estimé à au moins 12,7 milliards EUR par an. En outre, le changement climatique et le développement du commerce international sont de nature à aggraver les problèmes d'EEE.

Il est donc essentiel de mener une lutte préventive contre les EEE pour préserver la diversité biologique des îles d'Europe. Il existe d'importantes opportunités parce que tant la prévention que l'éradication sont envisageables sur les îles, alors qu'elles sont pratiquement irréalisables sur le continent.

Les politiques mondiales et régionales, y compris de l'Union européenne, de lutte contre les EEE devraient donc accorder une attention particulière aux îles.

5. Les ressources en eau des îles d'Europe doivent être gérées de manière à limiter au minimum les impacts négatifs sur la diversité biologique des écosystèmes d'eau douce, surtout dans la perspective des retombées de plus en plus fortes du changement climatique

Les écosystèmes d'eau douce figurent parmi les milieux les plus menacés en Europe et dans le monde en raison d'une série d'impacts déterminants tels que la surexploitation, la pollution de l'eau, l'altération des flux, y compris par le prélèvement d'eau, la destruction ou la détérioration des habitats et l'invasion par des espèces exotiques envahissantes.

L'eau est une des ressources les plus précieuses de nombreuses îles d'Europe, notamment dans les régions méditerranéenne et macaronésienne, qui accueillent la majeure partie de la biodiversité des îles d'Europe. La préservation des ressources en eau de ces îles est toutefois menacée par la disparition de forêts et de zones humides et, tout particulièrement, par une gestion inadaptée de l'eau qui engendre une surexploitation des ressources locales. En outre, la pollution et l'assainissement insuffisant des eaux usées menacent la qualité des eaux. Toutes ces menaces sont exacerbées par les pics saisonniers de fréquentation touristique que connaissent certaines îles d'Europe. Pendant la saison touristique, la consommation d'eau et la production d'eaux usées peuvent être plusieurs fois supérieures à celles des résidents permanents, et affecter considérablement les ressources en eau et leur qualité.

À ces préoccupations s'ajoute l'impact que le changement climatique devrait avoir sur le régime des précipitations et des eaux douces sur les îles d'Europe: les précipitations annuelles devraient augmenter sur les îles du nord de l'Europe, mais nettement diminuer sur celles d'Europe méridionale. La canalisation des cours d'eau, qui se pratique à grande échelle pour satisfaire la demande domestique et agricole, aggrave le problème par ses lourdes retombées sur les écosystèmes d'eau douce, et le phénomène devrait prendre de l'ampleur si le climat devient plus sec.

Il convient donc d'accorder une attention particulière à la réduction de l'impact existant, et à la prévention des impacts supplémentaires qu'une gestion inadaptée de l'eau pourrait avoir sur la diversité biologique des écosystèmes d'eau douce, par exemple.

6. Les conséquences directes et indirectes du changement climatique sur les éléments les plus vulnérables de la diversité biologique et sur les ressources naturelles vivantes des îles d'Europe appellent une action préventive concertée, y compris des mesures visant à améliorer leur résilience et à faciliter leur adaptation

L'on s'attend généralement à ce que le changement climatique devienne la pire menace pour la diversité biologique du monde au cours du 21^e siècle, et ce phénomène appelle une attention particulière sur les îles. Les biotes insulaires sont très sensibles aux changements climatiques du fait de leur isolement et de leurs caractéristiques écologiques. Certains changements seront sans doute atténués par l'effet tampon des mers environnantes, mais d'autres devraient avoir de lourdes conséquences.

Dans ce contexte, notons que le changement climatique aura sur la diversité biologique des impacts à la fois directs, résultant de la modification de l'environnement matériel et vivant, et indirects, résultant des mesures prises par les sociétés pour y réagir, notamment dans le contexte de l'adaptation au changement climatique et des mesures d'atténuation de ses conséquences.

La lutte contre le changement climatique doit donc comporter quatre axes: (i) déterminer les points faibles des biotes de chaque île et les impacts directs anticipés sur les espèces et les habitats; (ii) atténuer les impacts négatifs directs par une amélioration de la résilience et des moyens d'adaptation des espèces et des écosystèmes des îles, par un renforcement de la connectivité des écosystèmes et par d'autres interventions adaptées; (iii) déterminer et anticiper tout impact potentiel indirect que pourraient avoir des mesures inadaptées; et (iv) atténuer les principales retombées négatives indirectes. Cette démarche tient compte de l'idée de plus en plus répandue qu'il est préférable de conjuguer la lutte contre le changement

climatique et celle contre les pertes de biodiversité, car les deux phénomènes sont étroitement liés et les possibilités de synergies et les avantages mutuels sont nombreux.

En Europe, les îles des régions méditerranéenne et macaronésienne paraissent prioritaires parce qu'elles présentent la plus grande diversité biologique endémique et risquent de subir les impacts directs et indirects les plus notables du changement climatique. À l'intérieur de ces régions, les sites qui hébergent des taxons endémiques vulnérables ou menacés d'extinction méritent une attention spéciale.

7. Sur de nombreuses îles d'Europe, l'intensification de l'agriculture, des pâturages et de la sylviculture ainsi que l'abandon des méthodes de culture traditionnelles et peu intensives peuvent avoir un impact majeur sur les espèces et les habitats

Les activités agricoles, pastorales et sylvicoles jouent un rôle essentiel dans la gestion de la diversité biologique. Cette dernière peut être affectée par une intensification de l'agriculture aussi gravement que par l'abandon de terres agricoles. La première augmente la pression sur la biodiversité en éliminant du paysage agricole certains éléments importants du milieu et en augmentant la charge de l'environnement en produits chimiques. La seconde nuit aux espèces et aux milieux qui profitent de la gestion humaine traditionnelle et dépendent des pratiques correspondantes.

Sur les îles d'Europe, le passage d'une agriculture traditionnelle et respectueuse de la diversité biologique à des pratiques plus intensives est de plus en plus préoccupant. Il faut toutefois aussi accorder une attention particulière à l'abandon des îlots éloignés et peu habités qui ont su conserver une gestion traditionnelle et peu intensive, car cette évolution peut y avoir de graves répercussions sur les habitats et sur les espèces.

Dans la mesure du possible, les mesures incitatives devraient viser à apporter des bienfaits à la collectivité, y compris des valeurs écologiques, en dissuadant par exemple les initiatives indésirables d'intensification tout en encourageant le maintien des pratiques traditionnelles et des méthodes agricoles bénéfiques pour la diversité biologique et qui ont un impact réduit sur cette dernière.

8. De nombreuses îles d'Europe offrent certes d'importantes opportunités en matière d'énergies renouvelables, mais les conséquences potentiellement graves de certains modes de production appellent impérativement la prise en compte, dans les études d'impact sur l'environnement, des retombées possibles sur la diversité biologique des îles

Les îles du monde entier étudient de plus en plus les possibilités d'exploiter leurs ressources locales en énergies renouvelables afin de réaliser leur autosuffisance et même d'exporter de l'énergie. Elles envisagent notamment l'énergie solaire, les éoliennes implantées en mer ou à terre, la biomasse, l'énergie marémotrice ou des vagues, la géothermie et les petites et grandes sources d'énergie hydroélectrique. Ces énergies sont communément qualifiées de "propres" et de "vertes", mais la construction, l'opération et le démantèlement des infrastructures de génération et de transport d'énergie peuvent avoir de lourds impacts sur la diversité biologique, parce qu'elles induisent non seulement des pertes d'habitat et des perturbations, mais facilitent aussi l'implantation d'espèces exotiques envahissantes.

Les initiatives de production d'énergie renouvelable devraient donc être soumises à de minutieuses études stratégiques environnementales et d'impact sur l'environnement qui doivent pleinement prendre en compte les conséquences sur la biodiversité afin d'organiser la prévention, l'atténuation ou la compensation des éventuels impacts graves.

9. La gestion des déchets constitue un réel défi sur de nombreuses îles d'Europe et exige une action concertée pour éviter de causer des dommages durables à la diversité biologique, aux écosystèmes et à l'environnement en général

Sur les îles d'Europe les plus fortement peuplées, et surtout celles qui accueillent saisonnièrement de nombreux visiteurs, la gestion et l'élimination des déchets posent un problème nettement plus difficile que sur le continent. Beaucoup d'îles disposent de très peu d'espace pour leurs décharges, et la priorité devrait aller à la définition de dispositifs insulaires spécifiques permettant de réutiliser et de recycler un maximum

de déchets. Des dispositions spéciales peuvent s'avérer nécessaires pour l'élimination de déchets de grande taille comme les véhicules et les machines, et pour offrir des solutions de stockage en vrac dans les plus petites îles en vue d'une collecte périodique des déchets inertes vers des installations sur les plus grandes îles ou sur le continent.

La gestion inadaptée des déchets engendre des problèmes sociaux, économiques et environnementaux sur les îles; l'accumulation de déchets sur le littoral, à terre comme dans les eaux environnantes, engendre une menace de plus en plus grave parce qu'elle pollue l'environnement, constitue un réel danger pour la diversité biologique et entrave le développement du tourisme. La gestion insuffisante des déchets plastiques primaires ou retraités menace tout particulièrement les animaux marins qu'ils piègent ou qui les ingèrent. Ce risque peut être atténué en limitant l'utilisation du plastique et en recourant autant que possible à des plastiques biodégradables sur les îles.

10. La situation et les caractéristiques des îles appellent l'élaboration et la mise en œuvre d'approches et d'outils spécifiques pour l'analyse des problèmes et les mesures prises pour les résoudre

Les îles et leur biodiversité posent souvent des problèmes spécifiques liés à leur taille réduite et à l'éloignement du continent. Les méthodes scientifiques, les outils d'analyse et de gestion et les mesures et cadres législatifs destinés à assurer la sauvegarde et l'utilisation durable de la biodiversité ont souvent été conçus dans un contexte continental, et risquent d'être peu adaptés au cadre insulaire.

Une meilleure reconnaissance des îles dans les cadres nationaux de décision et la poursuite de la définition et de l'adoption d'approches spécifiquement adaptées aux îles peuvent apporter une contribution essentielle de ce point de vue. Ces approches devraient offrir des possibilités d'analyse des problèmes et des solutions aux échelles appropriées, prendre en compte les contraintes de ressources et d'espace ainsi que les spécificités écologiques inhérentes à la plupart des îles, et mettre en place des réseaux écologiques et sociaux entre les îles. Elles devraient également intégrer les facteurs socio-économiques dans le débat sur la diversité biologique et l'environnement en général afin de générer des améliorations globales.

11. La connaissance de la diversité biologique et des ressources naturelles vivantes des îles d'Europe, et les échanges des données scientifiques correspondantes, y compris sur les éléments qui les menacent et leur statut de conservation, restent limités, et de nouveaux efforts doivent être consentis pour combler les lacunes prioritaires

De nombreux biotes insulaires restent étonnamment peu étudiés, même en Europe. Cela se vérifie tout spécialement dans les îlots inhabités et isolés, et dans les îles dotées d'une forte diversité biologique, surtout dans les régions méditerranéenne et macaronésienne. Ainsi, dans les îles Canaries, une nouvelle espèce a été décrite en moyenne tous les six jours au cours de la dernière décennie. La connaissance de la caractérisation et de la répartition des communautés d'espèces insulaires et des interactions écologiques au sein de tous les biomes reste très incomplète.

Il est donc essentiel, pour assurer la protection et la gestion de la diversité biologique de ces îles, d'augmenter les connaissances sur les espèces, les habitats et les écosystèmes des îles d'Europe et de partager librement la base de connaissances correspondante, en déterminant et en surveillant le statut de conservation de chaque espèce et en étudiant les interactions écologiques et les rapports avec les activités humaines.

12. La sauvegarde de la diversité biologique et la gestion des ressources naturelles sur les îles d'Europe appelle des moyens financiers et des capacités institutionnelles adéquats, en partant du constat que les moyens supplémentaires consacrés aux îles permettront de réaliser davantage en faveur de la diversité biologique que des investissements similaires consentis en Europe continentale

Le succès de la sauvegarde et de la gestion de la diversité biologique et des ressources naturelles s'appuie sur des capacités institutionnelles et des moyens financiers proportionnels aux problèmes rencontrés. Toutefois, sur les îles d'Europe, les secteurs public et privé et la société civile manquent

souvent des moyens nécessaires à la mise en place et au maintien des structures d'évaluation et de traitement des problèmes de biodiversité. Les divers acteurs insulaires continuent d'être relativement isolés, et chaque île a tendance à adopter sa propre approche face aux problèmes rencontrés.

Chaque euro investi dans les îles en faveur de la sauvegarde de la diversité biologique permet d'obtenir davantage de résultats que sur le continent grâce à la proportion et à la densité plus élevées d'espèces endémiques et menacées et d'écosystèmes exceptionnels, et au fait que les pressions sur la diversité biologique sont souvent plus faciles à pallier sur les îles.

Les gouvernements nationaux, les autorités locales et les autres organisations concernées devraient donc prévoir des financements à la hauteur de la diversité biologique des îles; mobiliser les fonds localement disponibles, mais également solliciter des financements extérieurs si l'économie locale n'a pas les moyens de couvrir les besoins; envisager des instruments fondés sur le marché et d'autres mécanismes de financement novateurs; et concevoir et mettre en œuvre des initiatives ciblées et efficaces de renforcement des capacités et de réduction de l'isolement, en tirant le meilleur parti possible des ressources locales.

13. Pour réaliser la sauvegarde et l'utilisation durable de la diversité biologique sur les îles d'Europe, il est vital que les populations locales soient sensibilisées au problème et s'approprient les initiatives

Les populations locales sont déterminantes pour la réussite de toute initiative de sauvegarde de la nature et de gestion des ressources. La force particulière et la personnalité des communautés insulaires rendent indispensable cet aspect dans les îles d'Europe. Il est donc essentiel d'aider les populations insulaires à mieux comprendre les objectifs de sauvegarde et à s'approprier les activités correspondantes. Le soutien local ainsi obtenu permet également d'inciter plus facilement les dirigeants politiques à prendre en compte la valeur et les besoins de la biodiversité et des services des écosystèmes dans leurs prises de décisions.

Annexe 1

Liste non exclusive des mesures sous-nationales et nationales pertinentes, ainsi que des instruments, politiques et initiatives internationales:

- Convention sur la diversité biologique et son Plan stratégique mondial 2011-2020, la Stratégie de mobilisation des ressources et le Programme de travail sur la Biodiversité insulaire, ainsi que le Partenariat insulaire mondial (PIM), une initiative étroitement liée à ce programme;
- Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage;
- Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction;
- Convention du patrimoine mondial;
- Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale;
- Convention européenne du paysage (STE n°176);
- Convention des Nations unies sur le droit de la mer;
- Directives « Oiseaux » et « Habitats » de l'UE;
- Directive cadre sur l'eau (UE);
- Politique agricole commune (UE);
- Livre blanc de la Commission européenne « Adaptation au changement climatique: vers un cadre d'action européen »;
- Directive-cadre "stratégie pour le milieu marin";
- Politique commune de la pêche de l'UE et les diverses Organisations régionales de gestion de la pêche;
- La biodiversité, notre assurance-vie et notre capital naturel – stratégie de l'UE à l'horizon 2020;
- Commission de Helsinki pour la protection de l'environnement marin de la Baltique (HELCOM);
- Commission OSPAR pour protéger et préserver l'Atlantique du Nord-Est et ses ressources;
- Convention de Barcelone et son Plan d'action pour la Méditerranée;
- Convention et Plan d'action pour le développement durable des petites îles de Méditerranée;
- Réseau nordique et baltique sur les espèces exotiques envahissantes (NOBANIS);
- Fédération des Petites Îles Européennes;
- Réseau européen des îles pour l'énergie et l'environnement (ISLENET), constitué dans le cadre de la Commission des îles de la Conférence des régions ultrapériphériques et maritimes.